

# Plan de développement

## 2017 - 2021



Comité  
Bretagne  
Pays de la Loire  
**Etudes et Sports  
Sous-Marins**

*Le Président  
Jean-Yves Redureau*

### **CIBPL - FFESSM**

Comité Interrégional Bretagne - Pays de la Loire

Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins

Siège social :  
39, rue de la Villeneuve  
56100 Lorient

Tél. : 02 97 37 51 51  
Fax : 02 97 37 79 79  
Email : [accueil@cibpl.fr](mailto:accueil@cibpl.fr)  
Internet : [www.cibpl.fr](http://www.cibpl.fr)

+ Apnée  
+ Archéologie Sub  
+ Audiovisuelle  
+ Environnement et Biologie  
+ Hockey Subaquatique  
+ Juridique  
+ Médicale et Prévention

+ Nage avec Palmes  
+ Nage en Eau Vive  
+ Orientation Subaquatique  
+ Pêche Sous-Marine  
+ Plongée Souterraine  
+ Technique  
+ Tir sur Cible

Bureau de Nantes :  
44, rue Romain Rolland  
44103 Nantes Cedex 4

Association Loi 1901  
Siret n° 31554869300029

**Le CIBPL contribue à la protection de l'environnement en utilisant du papier 100 % recyclé**

Une nouvelle équipe dirigeante a été élue le 4 février 2017 par l'Assemblée Générale du comité Interrégional Bretagne et Pays de la Loire pour l'olympiade 2017-2021. Elle propose une stratégie de développement, formalisée dans le présent document, qui s'inscrit dans le prolongement de celle qui avait été définie au début de l'olympiade précédente. Cette stratégie se veut à la fois innovante, pertinente, efficiente et néanmoins au plus près des attentes de nos clubs et de nos licenciés. Elle a pour but de donner de la lisibilité à nos valeurs pour qu'elles soient comprises et que l'ensemble des acteurs concernés se les approprient et nous aident à les porter.

Comité Interrégional  
Bretagne et Pays de la Loire

**CIBPL – FFESSM**  
39 Rue de la Villeneuve  
56100 Lorient

*Association Loi 1901 déclarée le  
04/05/1994 à la sous-préfecture de  
Lorient sous le n°0561005065*

**Président**  
Jean-Yves Redureau

Tel 02-97-37-51-51  
accueil@cibpl.fr

**CIBPL - FFESSM** Comité Interrégional Bretagne - Pays de la Loire

Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins

Siège social :  
39, rue de la Villeneuve  
56100 Lorient

Tél. : 02 97 37 51 51  
Fax : 02 97 37 79 79  
Email : [accueil@cibpl.fr](mailto:accueil@cibpl.fr)  
Internet : [www.cibpl.fr](http://www.cibpl.fr)

- + Apnée
- + Archéologie Sub
- + Audiovisuelle
- + Environnement et Biologie
- + Hockey Subaquatique
- + Juridique
- + Médicale et Prévention
- + Nage avec Palmes
- + Nage en Eau Vive
- + Orientation Subaquatique
- + Pêche Sous-Marine
- + Plongée Souterraine
- + Technique
- + Tir sur Cible

Bureau de Nantes :  
44, rue Romarin Rolland  
44103 Nantes Cedex 4

Association Loi 1901  
Siret n° 31554869300029

**Le CIBPL contribue à la protection de l'environnement en utilisant du papier 100 % recyclé**

## TABLE des ABREVIATIONS

---

**CD** Conseil Départemental

**CDR** Comité Directeur Régional

**CIBPL** Comité Interrégional Bretagne et Pays de la Loire

**CODEP** Comité Départemental

**CR** Conseil Régional

**DD** Direction Départementale du Ministère des sports, de la jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

**DR** Direction Régionale et Départementale du Ministère des sports, de la jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

**ETR** Equipe Technique Régionale

**FFESSM** Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins

**HN** Haut Niveau

**SCA** Structure Commerciale Agréée

## CONTEXTE

Fonctionnement du CIBPL  
Une activité essentiellement bénévole  
Une réorganisation des collectivités territoriales et des financements des associations

## INTRODUCTION

Stratégie de développement du Comité interrégional  
Stratégie ETR et inter départementale de développement

## A - AXES DE DEVELOPPEMENT POUR L'OLYMPIADE 2017-2021

### A.1 / Développer les activités subaquatiques

Développer l'offre et la pratique des sports sous-marins  
Développer le sport de Haut Niveau  
Féminiser les activités  
Favoriser l'accès des Jeunes aux sports sous-marins  
Favoriser l'accès des Séniors aux sports sous-marins  
Développer les activités en direction de publics spécifiques  
Développer l'offre Tourisme sous-marins

### A.2/ Aider les clubs et les Codep

Utiliser Internet et l'informatique  
Alléger les tâches administratives  
Valoriser le bénévolat  
Améliorer la sécurité des pratiques  
Former et informer sur le thème « Sport et Santé »  
Favoriser un « développement durable » et la protection du milieu marin

### A.3 / Améliorer le fonctionnement du CIBPL et faire connaître les sports sous-marins, la FFESSM, le CIBPL et les Codep

Accompagner les commissions  
Aider les Codep  
Communiquer en interne  
Communiquer en externe

## B – AXES DE DEVELOPPEMENT INTER DEPARTEMAUX

### B.1 / Tableau de synthèse des axes départementaux

## C – AXES DE DEVELOPPEMENT DE L'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE

### C.1 / ETR et protection de l'utilisateur, sport santé, féminisation

### C.2 / ETR et accès au sport de haut niveau

### C.3 / ETR et coordination des disciplines sur des problématiques spécifiques

## CONCLUSION

## ANNEXE

## CONTEXTE

### *Fonctionnement du CIBPL*

Le Comité Interrégional Bretagne Pays de la Loire (CIBPL) est un organisme déconcentré de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (F.F.E.S.S.M). A ce titre, il est chargé de développer et de favoriser, sur son territoire, par tous les moyens appropriés, sur le plan sportif, artistique, culturel ou scientifique, la connaissance, l'étude et la protection du monde et du patrimoine subaquatiques, le respect de l'environnement, ainsi que la pratique de toutes les activités et sports subaquatiques ou connexes ... (extrait des statuts votés en AGE le 27 novembre 2004).

Concrètement, le CIBPL œuvre sur 9 départements, en lien avec les comités départementaux FFESSM (Codep), et représente 202 clubs et 29 structures commerciales agréées (SCA) pour un total de 15084 plongeurs licenciés, soit 10,8% du total national.

Le CIBPL génère un chiffre d'affaire d'un million d'euros et est propriétaire de son siège à Lorient. Il emploie 2 salariés et dispose d'une Conseillère Technique et Sportive mise à sa disposition par la Direction Régionale du Ministère des sports, de la jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative de Bretagne.

Il est géré par un comité directeur composé de 17 membres élus par les clubs, auxquels s'ajoute un représentant des SCA. Ses choix et ses décisions sont essentiellement mis en œuvre sur le terrain par 13 commissions actives spécialisées qui relayent également les actions proposées par les Commissions Nationales de la Fédération.

- |  |                                    |
|--|------------------------------------|
| ➤ Apnée                                  | ➤ Nage en eau vive                 |
| ➤ Archéologie subaquatique (non activée) | ➤ Nage avec palmes                 |
| ➤ Audiovisuelle                          | ➤ Pêche sous-marine                |
| ➤ Biologie et environnement subaquatique | ➤ Plongée sportive en piscine      |
| ➤ Hockey subaquatique                    | ➤ Technique (formation scaphandre) |
| ➤ Juridique                              | ➤ Tir sur cible subaquatique       |
| ➤ Médicale et prévention                 |                                    |

## ***Une activité essentiellement bénévole***

Avec 87% de clubs associatifs, les bénévoles représentent la grande majorité des encadrants de la pratique des activités subaquatiques et des dirigeants des associations de sports sous-marins. Ils constituent donc la base indispensable au développement et à la pérennisation des activités subaquatiques. Dans une société qui tend vers plus d'individualisme, l'augmentation du nombre de licenciés en sports sous-marins prouve la passion et l'implication des bénévoles pour ces activités. Cela n'empêche pas les difficultés pour mobiliser de nouvelles forces vives tant dans l'encadrement que dans la direction des associations.

## ***Une réorganisation des collectivités territoriales et des financements des associations***

Jusqu'à présent, les associations en charge du développement des sports sous-marins pouvaient faire des demandes de financement public auprès des collectivités territoriales de leur échelon ou plus haut. Ainsi, un club peut solliciter sa Mairie, son Intercommunalité, son Conseil Départemental, son Conseil Régional, l'Etat ou l'Europe. Un comité départemental s'adresse à son Conseil Départemental, son Conseil Régional, l'Etat ou l'Europe. Un comité régional se dirige vers son Conseil Régional, l'Etat ou l'Europe.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme territoriale (loi NOTRe), le CIBPL a engagé un travail avec les Comités Départementaux afin de rendre cohérente sa politique sportive sur l'ensemble du territoire de l'inter région. Une coordination politique efficace de nos associations, tout en assurant l'indépendance de chacune d'entre elles, garantit leur légitimité auprès des collectivités territoriales. Elles pourront ainsi continuer à bénéficier de financements locaux qui leur permettront de développer les activités subaquatiques sur leur territoire.

### ***Stratégie de développement du Comité interrégional***

Les axes de développement retenus pour la période 2017-2021 se situent dans le prolongement des axes de la précédente olympiade.

Ainsi, le CIBPL souhaite ouvrir l'accès aux sports sous-marins en Bretagne et en Pays de la Loire à toutes et à tous pour une pratique de loisirs, sportive, professionnelle ou compétitive, en toute sécurité pour les pratiquants et l'environnement.

Pour cette nouvelle olympiade, le CIBPL souhaite toutefois renforcer les synergies entre le CIBPL, les commissions interrégionales et les Codep en réponse à la réforme des collectivités territoriales et favoriser les conditions d'exercices du bénévolat, base du fonctionnement fédéral et du développement des activités subaquatiques.

### ***Stratégie Inter départementale de développement***

Les Comités Départementaux sont des organismes déconcentrés de notre fédération. Ils sont les plus proches des clubs et les interlocuteurs privilégiés des administrations départementales, qu'elles soient d'Etat ou territoriales (DD, Préfecture, Conseil Départemental). En tant qu'entités du mouvement sportif, ce sont également des partenaires privilégiés des CDOS qui maillent notre territoire.

Le comité Interrégional est, au niveau fédéral, la structure d'administration des clubs sur le territoire. Il a pour vocation de mettre en œuvre la politique de développement fédéral en tenant compte des spécificités de son territoire et donc de sa politique de développement connexe.

Conformément aux recommandations de nos partenaires institutionnels – Etat et Régions – le CIBPL élabore un plan de développement qui met en avant notre organisation territoriale

Il s'agit de passer d'une organisation fédérale qui additionne les comités départementaux et le comité interrégional, à une organisation fédérale qui globalise notre territoire et nous rend capables de répondre de manière crédible, quel que soit le bout de territoire concerné par un projet, quel que soit le mode de financement envisagé.

Sur le plan technique, l'ETR est outil de cette démarche, notamment en accompagnant sur l'olympiade à venir, la création de certaines équipes techniques départementales.

### ***Stratégie de développement Inter Commissions (dont ETR)***

L'équipe technique régionale a la tâche de faire la synthèse (sans prétendre prendre tous les secteurs en charge) de la réalité fédérale locale : 9 départements et 12 commissions « activités » distinctes dont une relève du haut niveau et deux relèvent directement de l'environnement spécifique.

En lien avec le fonctionnement actuel du CIBPL, il est important de la positionner sur trois axes prioritairement, transversaux aux départements et aux commissions :

- La conception (en lien avec l' élu référent) et l'opérationnalisation d'actions relatives aux thématiques de développement transversales telles que la sport santé, la féminisation, la protection de l'utilisateur;
- Le développement de l'accès au sport de haut niveau ;
- Un axe relevant d'une coordination nécessaire mais non systématique, de commissions régionales, confrontées à des problématiques communes : accès aux équipements, accès aux sites de pratique, problématiques de formation, la santé des compétiteurs de haut niveau. A terme et en complément, il serait réellement intéressant de regrouper ces commissions autour de deux pôles à minima : la formation et le sport de compétition pour les disciplines concernées.

## A / AXES DE DEVELOPPEMENT INTERREGIONAUX 2017-2021

---

### A.1 / Développer les activités subaquatiques

Les aspirations des licenciés et des futurs licenciés évoluent en permanence, le Comité Interrégional souhaite anticiper les besoins en développant les activités existantes et en en créant des nouvelles. Conscient des difficultés économiques que vivent une partie de nos licenciés et de la concurrence des autres structures de formation, pour la plongée scaphandre notamment, le CIBPL s'attachera à réduire autant que faire se peut le coût des formations et des manifestations dont il a la charge. Son action se déploiera suivant 7 axes principaux :

- Développer l'offre et la pratique des sports sous-marins :
  - Poursuivre les actions engagées pour développer la plongée loisir et les activités sportives en général avec un soutien particulier pour les densifier dans les Pays de la Loire (NAP, Apnée, Hockey Sub, NEV et TSC).
  - Consolider la commission PSP (plongée sportive en piscine) en lui donnant les moyens de former ses cadres, juges, arbitres etc. et de s'équiper en matériel spécifique.
- Développer le sport de Haut Niveau. La pratique sportive de haut niveau doit être, dans notre système fédéral, entendu de façon plus large que la classification du Ministère, même si cette réalité est prise en compte de façon prioritaire au sein de notre comité. Le CIBPL s'engage sur cinq axes majeurs :
  - Promouvoir le travail de nos commissions sportives et les résultats de nos sportifs. La volonté d'harmoniser le développement des pratiques sportives conduit nécessairement à la promotion du travail de nos commissions et aux résultats de nos sportifs. Cela passe par le développement des manifestations sportives d'envergure inter régionales voir nationales sur notre territoire.
  - Poursuivre les travaux concernant la protection de la santé du sportif, lutte contre le dopage, lutte contre les incivilités, formation de nos dirigeants et de nos entraîneurs...
  - Fidéliser les sportifs de HN de notre comité. Afin de les fidéliser, le CIBPL a choisi de les aider au niveau du matériel et du cadre d'entraînement.
    - ✓ Aide en matériel : les jeunes sportifs, souvent en âge scolaire, peuvent être pénalisés par des contraintes économiques. Pour les aider à faire face à cette situation, le CIBPL, aidé par la région Bretagne, participe au financement des mono palmes de compétitions.
    - ✓ Structure d'entraînement : mise en place d'une filière haut niveau complète en nage avec palmes avec l'implantation d'un pôle Espoir et d'un pôle France à Rennes qui sera caractérisé dans le PPF (Plan de Performance Fédéral) en complément du Centre Labellisé d'Entraînement de Quimper.
    - ✓ Participer à la recherche de partenaires pour financer tout ou partie des déplacements de nos internationaux
  - Attirer de nouveaux pratiquants. Il s'agit de promouvoir les actions menées et les réalisations dans nos différentes disciplines compétitives et également de se doter de moyens opérationnels nécessaires à la diffusion des pratiques auprès de nouveaux publics :
    - ✓ Disposer du matériel nécessaire - mono-palmes, crosses de hockey et palets, gueuses pour l'apnée - de façon à élargir la base des pratiquants dans laquelle nous identifierons les potentiels HN.
    - ✓ Disposer de la ressource en cadres pour accompagner ces nouveaux pratiquants.
  - Valoriser les sportives et les sportifs du CIBPL. Le site Internet du comité, riche et convivial, représente un vecteur de communication très fréquenté par nos licenciés et souvent consulté par



des personnes extérieures à notre Inter région. Associé à une présence constante sur les réseaux sociaux, il permet de mettre en avant les activités et les résultats des sportifs du comité. Enfin, décliné au niveau de chaque département, ce site permet également de renforcer les actions au plan local.

- Avoir une politique de création de nouveaux clubs dans les piscines où nous ne sommes pas présents
- Féminiser les activités. L'effort sera poursuivi, l'objectif est de favoriser l'accès des femmes aux postes de dirigeants des associations, d'encadrement des activités subaquatiques et de fidéliser les licenciées dans la pratique de leurs activités.
  - Poursuivre et développer les actions engagées (Syrènes, page Facebook, tournoi international féminin de Hockey subaquatique,...)
  - Travailler sur notre communication (chasse aux propos machistes ou déplacés, promotion des activités et des postes d'encadrement pour les femmes...) et « profiter » de nos manifestations pour encourager les femmes à s'investir.
  - Rechercher et proposer des solutions qui facilitent la participation des mères de famille (gardes d'enfant lors de réunions ou de colloques par exemple)
  - Proposer et promouvoir les activités en famille (randonnée palmée par exemple)
  - Mettre en place une politique volontariste de soutien et de valorisation des commissions et des clubs qui s'impliqueront de manière importante dans un programme d'amélioration de l'accueil des femmes dans leurs activités.
  - Communiquer sur les spécificités et non spécificités physiologiques de la sportive.
- Favoriser l'accès des Jeunes aux sports sous-marins. Les jeunes sont des acteurs à part entière de notre Fédération et les dirigeants de demain. Ils sont également le principal réservoir de nos pratiquants loisirs et, parmi eux, se trouvent nos futurs athlètes. Ils représentent un objectif prioritaire pour le CIBPL.
  - Recenser d'abord ce qui existe au niveau sports sous-marins dans les lycées et les collèges et accentuer notre présence en milieu scolaire en développant des partenariats dans le prolongement de la charte signée au niveau national avec l'UNSS.
  - Créer des outils de communication spécifiques adaptés à ces publics.
  - Maintenir le soutien du CIBPL aux « sections scolaires » avec l'aide des deux Régions.
  - Elaborer un guide pour aider les clubs qui veulent ouvrir leurs activités aux plus jeunes pour leur épargner de réinventer ce qui existe déjà.
  - Favoriser les manifestations de découverte (Ecole ouverte ? Relance des « Reva » ?)
  - Communiquer sur les liens entre la plongée et certains métiers susceptibles d'intéresser les jeunes licenciés FFESSM.
  - Favoriser les « services civiques » pour pouvoir investir les créneaux piscine en journée, une phase expérimentale pourrait être lancée au niveau du CIBPL pour ensuite la dupliquer au niveau des Codep et des clubs intéressés.
- Favoriser l'accès des Séniors aux sports sous-marins. L'évolution de notre société, notamment le prolongement de l'espérance de vie en bonne santé, génère chaque année un nombre croissant de pratiquants potentiels. Outre le besoin d'activités physiques pour se maintenir en bonne santé, ces personnes cherchent souvent à recréer un réseau social qu'elles ont perdu en quittant la vie professionnelle. La palette très large des activités proposées par les sports sous-marins et le modèle associatif qui est le nôtre s'avèrent tout à fait adaptés pour satisfaire ces besoins. Dans le

prolongement des travaux réalisés au niveau national entre la FFESSM et la Fédération Française de la Retraite Sportive, le CIBPL se propose de :

- Promouvoir la pratique de nos activités physiques comme facteur de bien-être et de santé (NAP, apnée, randonnée palmée notamment).
- Encourager l'intégration de ces nouveaux pratiquants dans nos structures.
- Développer les activités en direction de publics spécifiques. Le CIBPL s'engage à aider et à encourager ses clubs à s'ouvrir le plus largement possible et à adapter leurs structures dans le but d'accueillir des publics qui, pour des raisons sociales, physiques ou autres pourraient se sentir exclus des activités subaquatiques, c'est notamment le cas des personnes en situation de handicap et des jeunes issus de milieux défavorisés.
  - Personnes en situation de handicap : répondre aux demandes de terrain concernant les activités « Handi » plutôt que de former massivement des cadres qui n'ont, le plus souvent, pas l'occasion de mettre en œuvre leurs compétences. Le CIBPL aidera les clubs qui ont de réels besoins en formant leurs cadres voire en les assistant dans l'achat de matériel adapté.
  - Jeunes publics issus de milieux défavorisés. Des actions sont réalisables en direction de ces jeunes publics, organiser, par exemple, des manifestations localement ciblées avec les partenaires sociaux (mairie, associations de quartier, organismes de l'état,...)
  - Etablir des partenariats, ponctuels ou non, avec des établissements scolaires de zones sensibles.
- Développer l'offre Tourisme en lien avec le monde sous-marin. Les Régions Bretagne et Pays de la Loire font partie des régions les plus visitées de France. Fort de ce constat, le CIBPL affiche l'ambition de développer les activités subaquatiques en mer et en milieu intérieur avec pour conséquence directe la participation au développement économique des territoires concernés.
  - Poursuivre les travaux engagés en Bretagne avec NEB (Nautisme en Bretagne) et développer une démarche équivalente en Pays de la Loire
  - Maintenir l'effort de communication sur les réseaux sociaux afin de mettre en valeur les atouts de notre Inter région, richesse et diversité de nos fonds marins, identités culturelles régionales fortes etc.
  - Poursuivre la concertation avec les SCA du CIBPL afin de favoriser une relation constructive et nécessaire avec les clubs associatifs.

## A.2/ Aider les clubs et les Codep

### **Utiliser Internet et l'informatique**

Dans une société où le temps est compté, et c'est encore plus vrai pour les bénévoles, Internet et l'informatique peuvent nous permettre d'alléger les tâches administratives des bénévoles et d'éviter les déplacements chronophages et peu respectueux de l'environnement. Concrètement, il s'agit de :

- Poursuivre les formations pour permettre une utilisation performante du site internet du CIBPL et aider les clubs qui le souhaitent à développer leur propre site internet.
- Tester et proposer des outils, performants et économiques, pour gérer un club (finances, adhésions des membres, location de matériel, investissements, etc.)
- Intégrer dans le site du CIBPL un module permettant l'inscription en ligne aux stages, colloques, manifestations etc. et également la possibilité de payer en ligne.
- Développer « l'e-learning » pour toutes les activités. L'objectif est d'alléger le travail quotidien des encadrants, de permettre aux licenciés qui le souhaitent d'être acteurs de leur formation et, enfin, de faciliter l'accès aux formations pour celles et ceux qui manqueraient de disponibilité ou de moyens, voire qui se trouveraient trop éloignés des structures de formation (clubs, Codep etc.).

## **Alléger les tâches administratives**

Si elles sont souvent nécessaires, les tâches administratives ne doivent pas devenir l'activité principale des dirigeants et des encadrants de clubs au détriment des activités elles-mêmes. L'objectif du CIBPL est de les alléger pour n'en garder que la partie utile et d'aider les clubs dans la réalisation des tâches indispensables.

- Continuer d'alléger les tâches administratives des responsables de clubs : encourager le prélèvement pour régler les factures au CIBPL, dématérialiser ce qui peut l'être pour alléger l'archivage dans les clubs, actualiser les Kits de communication personnalisés (pour la rentrée, les forums des associations ou autres manifestations...).
- Assister les clubs qui le souhaitent dans l'élaboration des dossiers de demandes de subventions CNDS, Région, Agglo, Communes,...Mécénat et mettre en avant les projets porteurs pour les partenaires (municipalité, maisons de quartier, écoles et lycées)
- Accompagner les clubs qui le souhaitent dans l'achat et la mise en place d'équipements structurants (bateaux, compresseurs etc.). Aide au montage de dossiers, mutualisation des moyens, négociation avec les fournisseurs ...
- Désigner une « Mme ou un M. piscines » pour informer les Codep, les clubs sur les projets d'ouverture de bassins et les accompagner dans leurs démarches auprès des décideurs, tant pour la définition du cahier des charges que pour la demande de créneaux.
- Organiser, en début de mandat et avec l'aide des Codep, pour les présidents de clubs et tous les licenciés en charge de responsabilités dans leurs clubs, un colloque sur le bénévolat, les aides possibles et les responsabilités des dirigeants afin de renforcer les liens entre les responsables de structures.
- Mettre à jour le « guide du dirigeant » et le mettre en en ligne sur le site du comité.
- Accompagner les clubs dans la mutualisation des équipements et des créneaux piscines, investir les nouvelles piscines et leurs créneaux potentiels
- Aider au développement des activités dans les zones de revitalisation rurale.

## **Valoriser le bénévolat**

Dans un contexte très évolutif, le responsable bénévole, toujours attaché à promouvoir les valeurs d'humanisme, de solidarité et de partage qui sous-tendent le projet associatif, voit son rôle et ses responsabilités se modifier fortement. On lui demande plus que jamais d'être motivé et disponible mais aussi compétent dans de multiples domaines. L'objectif du comité Interrégional est de l'aider à s'adapter et de maintenir intacte sa motivation en reconnaissant ses réalisations. Différents axes seront explorés pendant cette olympiade :

- Mettre en avant le travail des bénévoles : dossiers sur le bénévolat, valorisation du bénévole, diffusion du « passeport bénévole » pour compléter un dossier de VAE (Valorisation des Acquis et de l'Expérience).
- Valoriser le travail des encadrants et autres bénévoles dans les clubs et les Codep en attribuant, sur proposition du club ou du Codep intéressé, une « récompense CIBPL » - plaquette bio, écritaires, T-shirts, « Guide de découverte », entrées au salon de la plongée etc. Le volume annuel et les conditions d'attributions seront définis dès le début du mandat pour application en 2018.

## **Améliorer la sécurité des pratiques**

La sécurisation des pratiques est l'objectif le plus général que nous puissions poursuivre, il englobe tous les types de pratiques (loisirs, haut niveau, dans toutes les disciplines précitées) et tous les publics (enfants, adolescents, adultes, seniors). C'est un objectif qui fait partie des missions prioritaires d'une fédération délégataire puisque si la délégation peut être associée à l'élaboration des normes, on peut

également penser que la fédération délégataire est le garant de la pratique organisée, en collaboration avec l'Etat. Dans le domaine de la plongée scaphandre, l'étude des différentes réglementations vient appuyer cet état de fait. Au vu des différents types de pratiques que nous développons et en prenant en compte leurs spécificités ...

- Continuer de travailler en amont pour consolider les chaînes de secours dans chaque département. Les incidents ou accidents spécifiques aux sports sous-marins relèvent essentiellement de la plongée en scaphandre et de la pratique de l'apnée, notamment lors de séances de pêche sous-marine hors structures. Le CIBPL souhaite mettre en œuvre les moyens et les actions nécessaires à la réduction du nombre annuel des accidents, qu'ils surviennent en club ou en dehors de toute structure. Deux aspects seront explorés pendant l'olympiade :
  - Aspect préventif :
    - ✓ Améliorer l'exploitation des données d'accidentologie afin d'identifier des causes à éradiquer.
    - ✓ Transmettre une culture de l'évaluation des risques et d'analyse d'évènement indésirables aux responsables de nos structures.
    - ✓ Organiser des campagnes de communication en direction du grand public afin de le sensibiliser sur les dangers liés aux pratiques hors structures.
    - ✓ Poursuivre la formation des médecins fédéraux.
  - Aspect curatif :
    - ✓ Améliorer l'efficacité de la chaîne des secours
    - ✓ Optimiser les procédures de sécurisation de notre système.
    - ✓ Sensibiliser les pratiquants et les organisateurs sur l'intérêt de déclarer le plus tôt possible les accidents de plongée.
- Communiquer sur la prévention des accidents, notamment lors de la rentrée des clubs et lors du démarrage de la saison, et sur les actions mises en œuvre en matière de sécurisation des sports sous-marins, avec pour objectif que les pratiquants se les approprient
- Poursuivre le dialogue avec les autorités de tutelle afin de rester une référence, voire la référence, en matière de sports sous-marins tant au niveau de ces autorités qu'au niveau du grand public.

### **Former et informer sur le thème « Sport et santé »**

L'objectif du CIBPL est de promouvoir les activités de la FFESSM en mettant l'accent sur les aspects bénéfiques pour la santé. Nous ferons la promotion de nos activités et de leur potentiel par des slogans que l'on adaptera en fonction de publics ciblés, sous un slogan générique évoquant les bienfaits des activités subaquatiques pour le moral et la santé.

Deux grands aspects qui seront étudiés pendant l'olympiade :

- Les bienfaits du sport sur la santé
  - Poursuivre l'opération Poulpy (prévention, sensibilisation et information).
  - Inviter des publics plus ciblés à découvrir certaines de nos activités qui pourraient leur procurer les bienfaits liés au milieu aquatique (portance de l'eau, schéma corporel, dépense énergétique, environnement nature ...) : diabétiques, adolescents et jeunes adultes en surpoids, seniors, handicapés, ...

- Créer une formation sport-santé à destination des cadres pour l'accueil de publics à pathologie en vue d'une reconnaissance fédérale et ARS.
- Informer les licenciés et former nos cadres en sport et santé (publics à pathologie) puis faire labelliser les structures intéressées.
- Informer les licenciés et former les cadres sur les contraintes liées à l'âge des licenciés.

En pratique, le CIBPL travaillera à finaliser un « guide du développement individuel durable », reprenant et expliquant ces différents points, adaptés aux pratiques de nos licenciés, qui seront développés tout au long de l'olympiade par les différents vecteurs possibles : affiches, flyers, site internet, réseaux sociaux ...

- L'amélioration de la santé de nos licenciés en luttant contre les pratiques à risques ou nocives. L'objectif du CIBPL est de promouvoir une bonne hygiène de vie afin d'optimiser l'état de santé de nos adhérents. Ceci entre dans l'objectif de la pratique d'une activité sportive pour la prévention de maladies et de la sécurisation de nos activités, la méforme physique étant un élément promoteur d'accidents.
  - Créer de courtes vidéos ciblées pour compléter les campagnes de prévention (nutrition, addictions, conduites à risques etc.).

### **Favoriser un Développement Durable et la protection du milieu marin.**

"Le développement durable est un concept qui vise à concilier pour chaque action ou chaque projet : l'efficacité économique, l'équité sociale et la protection de l'environnement."



Le Développement Durable ne constitue pas un statut mais est représentatif d'une démarche de progrès qui nous conduit à pratiquer une évaluation plus complète de nos projets (en d'autres termes : ces projets favorisent-ils une amélioration de la situation, sont-ils durablement favorables selon des critères sociaux, économiques et environnementaux au développement des activités subaquatiques?).

Les axes de travail pour l'olympiade 2017-2021 :

- Maintenir notre présence dans les instances de concertation sur la stratégie Mer et Littoral ou celles concernant les projets d'énergies marines afin de préserver nos possibilités d'activités en milieu marin. Cela concerne aussi les Comités de Pilotage des sites Natura 2000 ou des Parcs Marins ou la création des futures zones de conservation halieutiques
- S'appuyer sur les Commissions Bio du CIBPL et des Codep pour mieux développer la conscience de la protection du milieu en proximité (départements, clubs) et dans les cursus de formation des moniteurs de Plongée
- Développer les labellisations FFESSM Ecosub et notre participation aux chantiers bénévoles de nettoyage des fonds ou de l'estran.

- Mettre à jour et rééditer le « Guide de découverte de la vie sous-marine à faible profondeur»
- Poursuivre la mise en place de projets de Sciences Participatives afin de valoriser les compétences de nos licenciés (plongeurs, naturalistes, photographes,...) et leur engagement d'observateurs-citoyens.
- Proposer une nouvelle approche des pratiques sportives de compétition. Nous ne pourrons, à moyen terme, nous affranchir d'une réflexion sur l'importance des coûts et des impacts environnementaux de longs déplacements. Des championnats attractifs et de proximité imposent également un effort de développement des activités sportives au sein de chaque club et un rééquilibrage des pratiques entre Bretagne et Pays de la Loire.

### A.3/ Améliorer le fonctionnement du CIBPL et faire connaître les sports sous-marins, la FFESSM, le CIBPL et les Codep

L'objectif est, d'une part d'optimiser le fonctionnement du CIBPL pour consacrer plus de temps et d'énergie à sa mission première qui est le service aux clubs, aux SCA et aux licenciés et, d'autre part de faire connaître les sports sous-marins et les organismes qui les structurent, la FFESSM, le CIBPL et les Codep.

#### **Accompagner les commissions**

- Partager avec les commissions (réunion de début de mandat) les projets du CIBPL pour l'olympiade et les aider à mettre en œuvre ces projets.
- Faire participer les commissions aux réunions du comité directeur, leur réserver un créneau pour traiter leurs sujets spécifiques et faire le point sur l'état d'avancement de leurs projets.
- Construire la transversalité des activités émanant des commissions sportives : mettre en œuvre le projet de « tronc commun » sur le diplôme d'initiateur Apnée, Hockey Sub, NAP, NEV, TSC.
- Elaborer un « Règlement financier » pour le CIBPL afin de partager des règles communes et transparentes dans la prise en charge des activités.
- Rechercher, en collaboration avec les commissions concernées, des partenaires pour aider les clubs et les athlètes qui apportent un rayonnement national voire international.
- Poursuivre le projet d'équipement en tenues fédérales pour les cadres des commissions du CIBPL.
- Créer un « Challenge CIBPL » pour valoriser les projets innovants et facteurs de développement des activités sur l'ensemble du territoire du comité. Cette « récompense » pourrait prendre différentes formes, par exemple une incitation financière, une valorisation sur les réseaux sociaux ... la liste n'est pas exhaustive.

#### **Aider les Codep**

- Continuer d'inviter les présidents de Codep aux réunions du comité directeur
- Mettre en place, en début de mandat, une journée de travail destinée à partager les projets et à informer les nouveaux présidents de Codep sur le fonctionnement fédéral
- Aider les Codep à promouvoir les sports sous-marins
- Elaborer et mettre en œuvre un plan de développement commun CIBPL / Codep tel que demandé par nos partenaires institutionnels.
- Adapter les nouveaux statuts FFESSM au CIBPL et aux Codep. Un groupe de travail comprenant le CIBPL et les Codep qui le souhaitent sera mis en place.

### **Communiquer en interne.**

- Faire mieux connaître le CIBPL auprès des clubs et des Codep, identifier un référent au niveau du comité directeur pour chaque activité ou projet. Préciser son rôle, ses moyens d'action etc.
- Inciter les présidents de Codep et de commission à mettre des informations sur le site et à augmenter le nombre de contributeurs, clubs, licenciés ou autres. Le rôle de modérateur est assuré par le CIBPL, les commissions ou les Codep suivant le cas. Cette incitation s'accompagne d'une formation des personnes intéressées délivrée par le CIBPL.
- Poursuivre la publication sur Internet de la « Lettre-info » du CIBPL et de la « Lettre-info » spécialement réservée à la valorisation des athlètes.

### **Communiquer en externe.**

- Faire connaître la FFESSM et toutes ses activités auprès des structures aquatiques (privées/publiques), responsables de piscines, professeurs d'EPS, etc. Elaborer une affiche standard pour l'encadrement en piscine par exemple.
- Poursuivre la production de supports (articles, photos, vidéos) sur toutes les activités et les résultats sportifs du CIBPL pour les mettre à la disposition des médias, des offices de tourisme, des partenaires institutionnels etc.
- Inciter les Codep et les clubs à inviter les medias et VIP lors des manifestations. Un dossier de presse standard est à leur disposition au CIBPL, de même que des flyers, affiches ou autres supports à déposer dans les lieux publics, les offices de tourisme.
- Assurer une présence régulière dans Subaqua et dans les médias

## **B – AXES DE DEVELOPPEMENT INTER DEPARTEMENTAUX**

B.1 / Tableau de synthèse des axes départementaux (réunion CIBPL/Codep 11/03/2017)

<b>Codep</b>	<b>Axes de développement</b>	<b>Projets</b>	<b>Observations</b>
22	Communication interne	Réunion des présidents de club et de commission hors AG du Codep	
	Actions transversales entre les clubs	Mutualisation des moyens matériels et humains entre clubs. Echanges interclubs et inter activités	
	Aide aux clubs	Montage des dossiers de demande de subventions des clubs au niveau du Codep	Formation de cadres, matériel, formation des présidents de club, Handi
29	Communication interne et externe	Utilisation du bassin mobile	
		Organisation de l'AGN en 2019	Prévu le 30-31 mars, à confirmer par un vote du CDN
	Actions transversales entre les clubs	Mutualisation de matériel	Opération déjà menée sur l'achat de matériel d'oxygénothérapie
35	Communication externe	Mise à jour du site Internet 35	Utilisation du site spécifique du Codep35
		Participation à la Foire Internationale à Rennes	A organiser pour mars 2018
		Banque Codep35 sur le stand « Moi, je plonge à l'Ouest » au salon de la plongée	Salon de la plongée 2018
	Communication interne	Réunion des présidents de clubs hors AG du Codep	
	NEV	Animations orientées vers le grand public	
	Plongée scaphandre / Apnée	Immersion de 2 bateaux dans la carrière de Fougères	Immersions à 12m et à 16m
NAP	Mise en place d'un pôle Espoir et d'un pôle France à Rennes	Attente décisions de la FFESSM	



44	Quartiers prioritaires + ZRR	Baptêmes de plongée en QPV et ZRR	2 journées annuelles Mutualisation avec les clubs
	Féminisation	Journée découverte POUR les femmes PAR des femmes	annuelle
	Jeunes	Mise en place d'une section « jeunes » Baptêmes massifs avec l'UNSS et l'UGSEL Rencontres conviviales interclubs	
	Réinsertion	Initiation à la plongée de personnes en en détention pour de courtes peines	24 baptêmes N1 pour 4 à 6 personnes
	Communication	Site internet + facebook	
	Communication interne	2 réunions Présidents de club + AG annuelle	
	Développement Durable	Participation aux réunions institutionnelles Natura 2000 ou autres Sciences participatives sur le banc de Guérande Sensibilisation à l'environnement dans les écoles	
	Sport et Santé	Participation SENTEZ VOUS SPORT Visite médicale gratuite à l'IRMS pour les cadres Formations secourismes et recyclages	annuelle
	Formations des cadres	Mise en place des formations	Mutualisation moyens humains et matériels avec les clubs
	Développement de nouveaux clubs	Création d'une ETD pour développer de nouveaux clubs fédéraux dans les piscines du 44	
	Nouvelles activités	PSP PSM	
	Développement du bénévolat	Colloque dirigeants	
Handi	Poursuite des actions engagées	Formations de cadres Baptêmes et formations N1	
49	Communication externe	Journée « fête de la plongée » en carrière Soutenir les clubs dans leurs actions de communication en mettant à leur disposition divers supports de communication (banderoles, dépliants, flamme, tee shirts, ...)	Rando subaquatique, plongée, apnée Invitation du comité Est  Forum des associations Tout Angers Bouge
	Féminisation	Reconduite de la « journée des Syrènes » Y associer les apnéistes femmes et nageuses avec palmes	A l'occasion de la « fête de la plongée » en carrière
	Actions transversales entre les clubs	Poursuite de la mutualisation de l'encadrement	Nécessité de relancer la dynamique fédérale après les conflits de l'olympiade 2009-2013 (départ de 4 clubs vers la fsgt)

Apnée	Formations en carrière Organisation de compétitions Soutenir l'équipe des compétiteurs via des temps de formation et coaching Soutenir à travers l'équipement une identité compétiteurs	Forte demande  Formation des compétiteurs Création d'une équipe compétiteurs
Plongée scaphandre	Pérennisation de l'examen N4 en carrière Poursuivre la mise en place des actions de formation en carrière pour les N4	Faciliter l'accès à l'encadrement en plongée scaphandre
	Familiarisation, en caisson hyperbare, des plongeurs avec la narcose pour les sensibiliser à la prévention du risque d'accident, via des tests cognitifs et moteurs hors et dans le caisson (sous contrôle médical)	Expérience conduite au caisson hyperbare d'Angers sous la responsabilité du Dr Vincent Souday, responsable du caisson hyperbare du CHU d'Angers
	Soutenir les actions dans le but d'améliorer la sécurité des plongeurs Achats de matériel pour le TIV et Le RIFA A et RIFA P	Sécurité TIV (matériel inspection) Mannequin entraînement assistance cardio ventilatoire
Handisub	Nouvelle équipe en place pour faire découvrir via l'association handisport l'activité plongée à un public qui pense en être exclu Formation EH1 et EH2 à développer	Actions de découverte à travers la mise en place de baptêmes pour le public handisport et, pour ceux qui le souhaitent, la poursuite avec la formation PESH
Sport et santé	Mettre en place la commission médicale avec des actions de sensibilisations auprès des médecins généralistes. Sensibilisation auprès des associations pour le sport et santé	Médecins généralistes visés  Associations en lien avec la cancer pour diversifier le public et promouvoir la sa santé via le sport
NAP	Implication de la commission NAP49 dans la formation des plongeurs	Susciter la création de section NAP au sein des clubs
Biologie sous-marine	Développer les actions de formation en biologie marine et eau douce pour avoir une meilleure connaissance du milieu aquatique et comment le préserver et le protéger et sur les dangers du milieu	Formation bio sur tout e département et pendant les formations d'accès au niveau (plongeurs, nageurs, apnéistes...)- stand biologie eau douce lors de la fête de la plongée
Photographie	Faire découvrir l'activité de la commission photo et vidéo	Action de formation sur l'utilisation de la Go pro
Environnement	Sensibiliser les adhérents à la protection de l'environnement (en plongée et après la plongée)	Utilisation de gobelets, action de nettoyage des berges et rivières (Maine et Oudon...).

	Actions de découvertes d'autres activités subaquatiques	Diversifier l'offre auprès du public angevin en mettant en place des actions de découvertes d'autres activités subaquatiques qui n'existent pas au sein du département	Mettre en place des journées de découvertes pour les clubs du 49 hockey subaquatique, tir sur cible et plongée sportive
--	---	--	---

53	Communication externe	Organisation de journée « sport plein air »	Utilisation du bassin mobile du Codep29
	Communication externe et interne	Relance du site internet	Utilisation du site du CIBPL
	Féminisation	Actions en NAP et en Apnée	
	Zones de Revitalisation Rurale (ZRR)	Baptêmes de plongée et formations	Mise en place dans une piscine non couverte située en ZRR en période estivale
	Actions transversales entre les clubs	Reconduite de la journée recyclage de l'encadrement	Plongée le matin entre cadres + conférence l'a.m.
56	Bio et Environnement	Relance de la commission	
	NEV	Relance de la commission	
	Apnée	Stages de découverte dans les lycées	
	Valorisation des actions clubs	Utilisation des expériences réussies dans les clubs pour les proposer au niveau du Codep	
	Activités Jeunes	Mise à disposition de matériel spécifique pour la randonnée subaquatique pour les jeunes	
72	PSP	Développement de l'activité	6 compétiteurs très motivés (et performants !) à l'origine du projet
	Communication externe	Démonstrations de PSP associées à des baptêmes de plongée	Les démonstrations et les baptêmes sont organisés dans des créneaux piscines jouxtant ceux réservés au public
	Quartiers prioritaires	Actions ponctuelles	
	Plongée Jeunes	Création d'une section scolaire dans un lycée agricole	Voir s'il y a possibilité d'aide de la part du Conseil Régional BPL (une demande a été intégrée au dossier CIBPL pour 2017)
85	Handi	Poursuite des actions engagées	
	PSP	Poursuite des actions engagées	
	Partenariats	Mise en place d'un partenariat avec Fleury Michon	
	Plongées Jeunes	Poursuite des sections sportives scolaires	Pb de financement à terme ?
	NAP	Poursuite des actions engagées	

## C – AXES DE DEVELOPPEMENT DE L'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE

L'objectif de l'ETR est d'être un outil au service du développement du territoire fédéral qui permet l'appropriation d'axes de développement parfois nouveaux, qui ne font pas partis de la culture initiale des disciplines. Elle a pour vocation également de répondre aux problématiques spécifiques de l'accès au sport de haut niveau et conseiller les élus à ce sujet. Elle se positionne également pour accompagner les disciplines (et donc les commissions) qui rencontrent des freins spécifiques dans leur développement. Les missions évoquées ci-après, ne sont pas totalement exhaustives et auront vocation à être actualisées chaque année (en fonction de réalités de terrain, des résultats et pour permettre l'engagement du politique dans ces choix).

### C.1 / ETR et protection de l'utilisateur, sport santé et féminisation

- Réunion annuelle ou bi annuelle avec les administrations en charge du contrôle des structures pour échanger sur les outils et les attentes à destination des structures ;
- Bilan annuel de l'accidentologie sous un angle technique ;
- Maintien opérationnel du document d'accompagnement aux contrôles pour les structures de plongée en lien avec la fiche de contrôle des clubs;
- Rencontrer les clubs investis dans le domaine, du sport santé sur les deux régions (Bretagne et Pays de la Loire) : identification notamment au travers des labels régionaux pour :
  - identifier précisément l'offre proposée, présenter les axes retenus par le CIBPL, proposer un accompagnement au travers des outils disponibles et répondre aux besoins de formation en accompagnant la création d'équipes techniques départementales;
- Dans le domaine de la féminisation, une fois le plan de développement validé, travailler la 1<sup>ère</sup> année sur un axe réflexif qui permette d'alimenter les actions définies dans le cadre de la politique générale du CIBPL et qui aide les clubs à s'approprier les enjeux :

Exemples : « Féminiser est-ce rechercher la mixité ou l'égalité ? »

« Qu'est-ce que féminiser dans le domaine de la plongée ? »

### C.2 / ETR et accès au sport de haut niveau

- Coordination du centre labellisé d'entraînement en nage avec palmes de Quimper ;
- Coordination du pôle de Rennes défini dans le plan de performance fédéral ;
- Conseil aux élus dans le domaine de l'accès au sport du haut niveau et du haut niveau ;

### C.3 / ETR et coordination de disciplines sur des problématiques spécifiques

- Répondre aux problématiques d'accès aux sites : émettre un avis, réaliser une étude, assurer la relation avec les administrations concernées...
- Traiter les problématiques posées par les municipalités sur les normes d'encadrement en plongée et sports sous-marins, sur l'installation des équipements sous pression dans les complexes aquatiques, sur les statuts et les prérogatives attenantes...
- Poursuivre le travail avec les commissions pour qu'elles se regroupent autour des problématiques d'accès aux piscines et rechercher des solutions innovantes lorsque cela est possible : - regrouper un public (exemple : les

femmes) et deux disciplines pour la réalisation de championnats régionaux (infrastructures adéquates – concomitance des calendriers) ;

- favoriser la formation de professionnels en sports sous-marins en regroupant les commissions sportives autour du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif », mention « plongée subaquatique », pour la mention B (sports sous-marins) ;

## **CONCLUSION**

Ce plan de développement s'inscrit dans le prolongement des actions menées par notre Comité au cours de l'olympiade précédente. Il se veut résolument innovant et pertinent par rapport aux souhaits et aux attentes de nos pratiquants d'une part, et de nos autorités de tutelle d'autre part.

Nos ambitions se concentrent sur des thématiques comme la promotion de nos activités auprès de tous les publics, le sport et la santé, la sécurisation des pratiques et le respect de l'environnement, génératrices d'emplois dans toute la filière.

Elles sont en cohérence avec les actions gouvernementales visant à améliorer les conditions des pratiques sportives dans le cadre d'une stratégie de développement responsable tout en amenant une réponse, même modeste, à la problématique de l'emploi en cette période où l'économie de notre pays est malmenée.

Nous sommes certains, qu'avec l'aide de nos partenaires, nous serons à même de relever les défis que nous nous sommes fixés.

# ANNEXE

# La Fédération, les clubs et les activités : plongez 2.0

## Sommaire

### I. LE TISSU FEDERAL : UN ART DE VIVRE EN SOCIETE

*Renforcer le sentiment de citoyenneté et convaincre des bienfaits des activités subaquatiques sur la santé.*

I-1. Le modèle sportif français : mélange d'associatif et de professionnel

I- 2. Mixité sociale et générationnelle

I-3. Parité hommes / femmes : poursuite de la féminisation à travers notre projet.

I-4. Mobiliser le public de demain : les jeunes

I-5. Bienfaits et vertus du sport sur la santé

I-6. Le Haut Niveau

### II. DES AMBITIONS POUR TOUS LES TERRITOIRES

*Comment aider la fédération à rayonner et à mettre en place des actions sur l'ensemble des territoires ?*

II 1. Rôle du Comité Directeur National et des commissions nationales

II 2. Développement Durable : Education à l'Eco-citoyenneté (travail en continuité)

II 3. Travail en concertation avec l'Etat et l'ensemble des pouvoirs publics

II 4. Financement du Projet de Performance Fédérale

II 5. Rayonnement de la Fédé sur l'ensemble du territoire :

par la valorisation des Bases Fédérales,

par la des clubs et des SCA

II 6. Rayonnement à l'international

### III. PARTENARIATS ET COMMUNICATION

*Les outils ou services que la fédé peut développer pour faciliter le fonctionnement de nos clubs et la mise en place de nos nouvelles missions.*

III 1. Développer la communication

III 2. Continuité avec nos partenaires commerciaux

## I. LE TISSU FÉDÉRAL : UN ART DE VIVRE EN SOCIÉTÉ

*Renforcer le sentiment de citoyenneté et convaincre des bienfaits des activités subaquatiques sur la santé.*

### 1. Le modèle sportif français : mélange d'associatif et de professionnel

La France dispose d'un modèle original au sein de l'Union Européenne, avec un financement public global du sport à hauteur de 43%. Au sein de ce financement, les collectivités territoriales sont les premiers pourvoyeurs devant l'État, bien que ce soient les citoyens eux-mêmes qui interviennent, par leur engagement, de la façon la plus conséquente.

Plus que le « vivre ensemble », l'engagement bénévole est un véritable exemple « d'agir ensemble », une implication, une coopération et une participation de chacun à son niveau pour une action fédérale commune et collective. Sous le signe de la fraternité, l'engagement bénévole est un véritable sacerdoce républicain. Nous voulons lui donner une lisibilité et proposer une « meilleure reconnaissance de l'engagement des bénévoles. »

#### Nos propositions :

- Redéfinir le bénévolat comme source d'intégration sociale, d'estime de soi, d'accompagnement de l'individu et d'aide à sa réalisation.

Nous souhaitons valoriser la montée en compétences de nos licenciés et accroître le bien commun.

#### Nos propositions :

- Valoriser l'implication de chacune et chacun au service de tous dans la vie : communiquer sur la valeur ajoutée à un CV par un monitorat ou autre niveau d'encadrement ;
- Identifier et valoriser les compétences de nos licenciés pour aider au développement de nos projets (ex. compétences dans un domaine scientifique pour tout ce qui concerne la préservation et la connaissance du milieu marin ou dulcicole, l'organisation d'événements sportifs) ;
- Ouvrir le champ des formations offertes aux bénévoles au titre de leur développement personnel (le secourisme est déjà présent, d'autres idées sont à développer). S'inscrire, à ce titre, dans les dispositifs d'Etat qui balisent dorénavant nos parcours de vies professionnelle et bénévole tels que le Compte d'Engagement Citoyen, composante du Compte Personnel d'Activité, pour une meilleure reconnaissance du bénévolat et du volontariat.
- Veiller, autant que faire se peut, à l'homologation des brevets de moniteurs fédéraux dans le dispositif des diplômes professionnels.

Nous souhaitons renforcer l'esprit d'appartenance et de cohésion fédérale.

Ce thème incarne bien les valeurs démocratiques de notre Fédération, puisqu'il y a à la fois l'enjeu de laisser la place aux individus et leur permettre de se développer et de s'épanouir dans leurs pratiques sportives, et celui d'être ensemble et d'appartenir à une fédération.

Chacun doit connaître et être fier de la FFESSM, fier de ses pratiquants, de ses champions, de ses moniteurs, de ses entraîneurs, de ses juges, de ses experts médicaux, techniques, biologistes, juristes,...



### Nos propositions :

- Programmer des moments d'information sur l'étendue du périmètre de la FFESSM, notamment dans ceux de nos cursus qui en sont peu pourvus, comme dans ceux des athlètes ;
- Développer l'esprit d'appartenance et de cohésion par la distribution d'une image forte permettant de s'identifier, de s'impliquer dans la stratégie fédérale et de participer à des actions événementielles conviviales ;
- Encourager les pratiques transversales ;
- Renforcer les compétences des dirigeants par des journées de formation ou d'information dédiées ;
- Informer sur les statuts différents des activités (associatifs, «commerciaux») sur les plans fiscaux, juridiques et économiques ;
- Assister les clubs et les OD (Organismes Déconcentrés) pour la recherche de financements, par des modules de formation spécifiques et par des documents standardisés FFESSM prêts à remplir.
- Assister les professionnels et les SCA (Structures Commerciales Agréées) en prise avec la complexité du monde socio-économique.

## **2. Mixité sociale et générationnelle**

La société évolue et avec elle les aspirations des pratiquants : La FFESSM doit anticiper ces changements, s'adapter et proposer une offre dynamique spécifique à ses missions.

Véritable outil de lien social, la pratique d'une activité sportive favorise la socialisation. Elle rassemble des individus et permet à des personnes de milieux différents de se rencontrer.

Nous voulons encourager l'accueil de publics d'horizons différents : jeunes, seniors, personnes en situation de handicap, publics défavorisés.

Nous souhaitons mettre en action notre expertise, notre savoir-faire technique pour la création de produits ou services plus adaptés, plus économiques ou plus simples si nécessaire, afin de mobiliser un public potentiellement *volage* ou un public à faible pouvoir d'achat. Il faut que les produits et services FFESSM soient compétitifs et attractifs dans les domaines désormais *concurrentiels* et mondialisés de la plongée.

### Nos propositions :

- Innover, créer et promouvoir de nouveaux produits et services fédéraux ;
- Induire un véritable choc de simplification, notamment dans les contenus de formations et le Manuel de Formation Technique des plongeurs ;
- Réfléchir aux modalités répondant aux demandes croissantes dans les pratiques ponctuelles (de découverte ou non), par exemple en créant des ATP (Autres Titres de Participation) utilisables par des TO (Tour Operator), des ATP pour les ressortissants de structures étrangères ;
- Engager un audit sur la pertinence des cursus de nos diverses pratiques et ainsi lister les passerelles possibles, ou qui pourraient le devenir, entre nos commissions.
- Poursuivre les démarches de facilitation de la pratique pour des publics spécifiques : les jeunes, les personnes en situation de handicap, ...
- Encourager l'organisation d'événements de découverte de nos activités à destination

du public non captif et plus particulièrement des habitants des quartiers *populaires* et des zones rurales ;

- Recourir à l'engagement de Service Civique afin d'accueillir des jeunes venant en aide à notre Fédération, contribuant ainsi à la mixité sociale tout en effectuant une mission d'intérêt général ;

Notre objectif est à la fois de mobiliser la jeunesse face à l'ampleur des défis sociaux et environnementaux, et de proposer aux jeunes de 16 à 25 ans un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils pourront mûrir, gagner en confiance, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel.

### **3. Parité hommes / femmes : poursuite de la féminisation à travers notre projet**

#### Nos propositions :

- Continuer à encourager et à valoriser l'engagement des femmes à tous les niveaux de responsabilité : dirigeantes, encadrantes... dans l'intérêt d'une complémentarité des regards et des approches de nos pratiques ;
- Etre présent dans les instances qui comptent (ex : FEMIX, groupes de travaux parlementaires, commission femme et sport du CNOSF, des CROS et CDOS) et dans l'événementiel dédié : journée du 8 mars, ... faire entendre sa voix ;
- Médiatiser le sport au féminin ;
- Lutter contre les stéréotypes et les violences sexistes ;
- Lutter contre toutes formes de discriminations homophobes dans le domaine du sport par l'information, la rédaction de chartes et/ou de documents et par l'association aux dispositifs mis en place par notre ministère.

### **4. Mobiliser le public de demain : les jeunes**

#### Nos propositions :

Notre fédération se positionne comme membre de la communauté éducative, complémentaire au tissu scolaire et familial. Appréhendée au sens large, la contribution culturelle et éducative de notre Fédération se matérialisera par :

- L'initiation des jeunes à la pratique d'activités aquatiques et subaquatiques diversifiées ;
- La conception de produits « découverte » adaptés aux groupes, familles, « tribus »... ;
- Le développement de cursus « hybrides » permettant de combiner la recherche de technicité dans un cadre créatif et sans cesse renouvelé pour le côté plus ludique ;
- Le développement d'outils et supports adaptés : carnet de plongée, cartes de qualifications, supports vidéo en ligne ;
- La volonté de scinder au niveau des objectifs la tranche des « enfants » de celle des ad'Eau » qui n'ont pas du tout les mêmes attentes ;
- Le renforcement et le développement de la convention signée avec l'Education Nationale et avec l'UNSS pour promouvoir nos activités pendant le temps scolaire ;
- L'étude d'une convention avec les universités, sur le type de celle signée avec l'Éducation Nationale, afin de permettre aux jeunes qui auront commencé une formation FFESSM en collège ou lycée, de poursuivre cette activité. Cela nous permettra de garder ce public au sein de la fédération et cela leur permettrait d'avancer dans leur formation et pourquoi pas de devenir des encadrants actifs plus

- tôt dans leur parcours ;
- La création pour les clubs d'une convention type de partenariat Établissement scolaire / club ;
- Le recensement des enseignants licenciés afin de créer une liste de personnes ressources.

## **5. Bienfaits et vertus du sport sur la santé**

### **\_ Santé physique :**

La pratique d'activités physiques ou sportives contribue au bien-être et au maintien de la santé. Ce champ prend une place grandissante dans les politiques publiques. Nous en faisons donc un enjeu particulier. Ainsi, les actions engagées en matière de sport santé seront valorisées notamment dans le cadre du futur programme « sport sur ordonnance » au sein duquel les sports subaquatiques doivent trouver toute leur place.

Notre Fédération doit donc veiller à la bonne santé de ses pratiquants, quels que soient leur niveau de pratique, leur discipline et leur cadre d'activité. La FFESSM s'inscrit ainsi dans une démarche citoyenne visant à délivrer à toute une population des messages positifs relatifs aux bienfaits associés à une pratique sportive régulière.

### **Nos propositions :**

- Continuer la contribution aux thématiques valorisant la dimension « sport santé » en incitant et en facilitant l'accès à la pratique à des publics plus particulièrement sensibles ou à risques, notamment les séniors qui représentent une part importante des adhérents de la FFESSM. Au-delà d'actions préventives permanentes concernant les risques cardio-vasculaires, nous continuerons à construire des partenariats analogues à celui qui fonctionne avec l'association « diabète et plongée » et qui a permis de prendre en compte un problème grandissant : le diabète.
- Utiliser les bienfaits sur la santé physique et morale comme porte d'entrée dans la FFESSM pour capter un public peu enclin au sport ou qui ne se croit pas concerné.
- Redéfinir le suivi médical des licenciés, en s'adaptant aux nouvelles dispositions réglementaires concernant la durée de validité du certificat médical et son contenu ;
- Poursuivre la lutte anti-dopage pour les compétiteurs ou les gens qui passent un examen fédéral : information, formation, réseau « escort » ;
- Viser un public en surpoids dans notre lutte contre la sédentarité, car l'obésité est un important enjeu de société, notamment chez les jeunes, avec l'argument que les activités subaquatiques sont des sports non-traumatiques pour les articulations ;
- Développer une offre sportive double qui peut à la fois être basée sur la recherche de la performance (NAP, PSP, apnée...), et aussi sur le bien-être, la santé et la lutte contre la sédentarité, à partir des activités traditionnelles de la FFESSM (fit palm, exploration ...) et des activités en plein essor (randosub, marche aquatique ...).

### **\_ Santé psychique et morale :**

Les activités subaquatiques se font dans l'eau, véritable source d'apaisement. Le corps devient léger et permet à l'esprit de se détendre et de lâcher prise. La pratique permet parfois le dépassement de soi-même et aide les gens à se sentir mieux, renforce la confiance et l'estime de soi. Le sommeil est apaisé et c'est une excellente manière de combattre le stress.

En ce qui concerne l'apnée et l'émergence de pratiques nouvelles, nous apporterons tout l'appui nécessaire : cette discipline aux multiples facettes est en pleine expansion.

Est-ce le fruit du hasard si cela arrive au moment où notre société a connu de grands bouleversements ? Dans un monde qui devient de plus en plus anxiogène, les gens ont envie de se recentrer sur eux-mêmes. Retourner aux choses essentielles et simples, des activités de plein air, prendre le temps, s'écouter, travailler la relaxation, se dépasser, rechercher des valeurs communes, du bien-être, un sens. L'apnée renforce l'estime de nous-mêmes et nous rend, le temps de sa pratique, à nouveau libre. Elle apporte aussi une part de rêve et de plaisir sportif qui s'inscrit dans les pratiques transmodernes. Elle est aussi génératrice de grands champions internationaux.

## 6. Le Haut Niveau

Le sport de haut niveau porte en lui les valeurs de la démocratie, de la citoyenneté, l'amitié, la tolérance et le respect. Savoir être compétitif et se dépasser, tout en respectant les règles et les autres. A ce titre nous consoliderons notre PPS (Parcours de Performance Sportive).

Le sport de haut niveau est au cœur de la délégation de l'Etat qui cible sur ce secteur l'essentiel de la dotation financière de la convention d'objectifs partagée avec la FFESSM. Notre Fédération est riche de 8 disciplines compétitives structurées (ou en cours) à l'international dont une est reconnue de haut niveau par le ministère en charge des sports (la nage avec palmes). La réussite de nos meilleurs athlètes est un gage essentiel pour notre reconnaissance et le soutien de notre Fédération par l'Etat et nos partenaires. Celle-ci bénéficie à l'ensemble de nos pratiques dont le sport loisir.

### Nos propositions :

- Accompagner et valoriser notre élite sportive ;
- Soutenir les programmes d'action de nos équipes de France ;
- Encourager les disciplines de compétition émergentes comme la PSP (plongée sportive piscine) ;
- Préparer la relève avec des programmes de détection de jeunes espoirs. Des juniors repérés sont autant de promesses pour l'avenir ;
- Veiller à amoindrir les fonctionnements *autonomes* et isolés des disciplines par des pratiques et des réflexions transversales.

Nous encouragerons le développement des équipes sportives régionales avec des compétitions nationales dédiées aux seules régions.

- Faire connaître à nos licenciés, toutes disciplines confondues, nos champions, athlètes formidables, si nous voulons qu'ils soient modèles et moteurs de notre développement et de notre cohésion dans un élan sportif collectif à créer ;
- Communiquer instantanément leurs réussites au plus grand nombre.

## II. DES AMBITIONS POUR TOUS LES TERRITOIRES

*Comment aider la Fédération à rayonner et à mettre en place des actions sur l'ensemble des territoires ?*

Eaux intérieures, lacs et rivières, bassins et piscines, baies et parcs marins, zones rurales, outre-mer, littoral touristique, quartiers défavorisés ...

Nous nous devons d'être en capacité de diversifier l'offre fédérale en fonction des caractéristiques territoriales de nos activités et de nos pratiquants, en lien étroit avec notre support associatif, véritable vivier de la Fédération, et nos structures commerciales, qui nous ancrent dans la réalité économique.

### 1. Rôle du Comité Directeur National et des commissions nationales

Nos propositions :

- Améliorer la transmission, vers les organismes déconcentrés, des grandes orientations choisies, tout en consolidant la synergie avec ceux-ci.
- Encourager et accompagner des événements ouverts à tous, par exemple les descentes de rivières en courses *open*, les traversées de baies, etc.
- Proposer une aide (expertise, formation, ...) pour faciliter la mise en place de projets.

### 2. Développement Durable : Education à l'Eco-citoyenneté (travail en continuité)

Nous devons renforcer la conscience écologique d'appartenir à un environnement qui garantit notre existence, ainsi qu'à une communauté unique, ce qui implique pour nous tous des droits et des devoirs par rapport au milieu subaquatique et à son environnement proche. La plongée doit être un parallèle subaquatique à la randonnée pédestre, du plat à la haute montagne, en passant par la moyenne montagne, ce qui l'imposera dans le monde du sport de nature en pleine structuration.

Nos propositions :

- Encourager et valoriser les initiatives des clubs et des SCA ;
- Poursuivre le développement du Label écosub, et du Trophée des activités subaquatiques responsables ;
- Développer et promouvoir les outils scientifiques comme DORIS, BioObs et nos actions de mobilisation citoyenne (nettoyage des déchets immergés, ...) ;
- Créer des liens privilégiés avec des associations de défense de la nature reconnues ;
- Renforcer dans nos dispositifs de certifications la présence de questions relevant du développement durable et du milieu subaquatique.

### 3. Travail en concertation avec l'Etat et l'ensemble des pouvoirs publics

Nos lieux de pratiques accueillent, en plus des activités traditionnelles, de nouveaux acteurs et voient l'émergence de nombreux enjeux que les pouvoirs publics souhaitent réguler.

Cette planification des activités peut entraîner la segmentation de l'espace avec des zones autorisées ou interdites : développement de ressources nouvelles en mer pour les industriels (énergie, granulats...), développement de l'attractivité touristique de la mer et de la pression sur certaines zones, développement des protections environnementales du milieu naturel...

L'enjeu pour les activités subaquatiques est de peser dans cette planification afin de concilier au mieux nos intérêts avec le développement des autres usages.

Pour l'eau douce, le code du sport rénové a confié une mission supplémentaire aux départements, celle de réguler les accès des sports de pleine nature au mieux des relations entre usagers, propriétaires et collectivités. Le code du sport oblige à créer un Conseil Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires, chargé de publier un Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires, assorti d'un code juridique afin de réguler les usages et les éventuels conflits.

Les sites de pratique peuvent y être inscrits et donc pérennisés. Les départements y ont consacré des moyens très différents et tous n'ont pas abouti.

Pour le milieu marin, c'est l'État qui organise cette planification dans le cadre des Conseils maritimes de façade chargés d'élaborer les documents stratégiques de façade.

#### Nos propositions :

- Améliorer la concertation sur la réglementation ;
- Être présents dans tous les lieux de concertation sur la planification territoriale des activités, tant au niveau national que local, en mer ou à l'intérieur : Plans Départementaux des Espaces Sites et Itinéraires de nature, plans d'actions pour le milieu marin, Conseil Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires, Conseil national de la mer et des littoraux, Conseils maritimes de façade, ainsi que les prochaines Conférences régionales pour la mer et le littoral ;
- Construire avec les OD des positions communes, les encourager et les soutenir dans leurs prises de position et de communication au sein de ces instances ;
- Au niveau des régions : encourager l'émergence des stratégies et des actions communes inter-comités à l'échelle des départements au sein d'une région pour les CDESI et PDESI (Espace, Sites et Itinéraires) ;
- Imaginer une politique en termes de prospection des équipements sportifs mis à disposition et aider nos structures à répondre au mieux à cette problématique ;
- Proposer aux pouvoirs publics des alternatives aux réglementations visant à restreindre ou interdire nos activités dans les milieux naturels, en développant notre pratique et notre image respectueuse de l'environnement ;
- Participer aux instances de concertation, lorsque nos sites sont menacés de destruction ou d'interdiction (éoliennes en mer, granulats, protection des milieux naturels, réserves halieutiques, ...), et se montrer force de proposition pour la mise en œuvre de mesures compensatoires conciliant préservation des milieux et pratique de nos activités.

La Réforme Territoriale et le redécoupage administratif sont toujours en cours : si la FFESSM a su anticiper et préparer des refontes importantes de ses OD pour suivre ce découpage, les réorganisations administratives ou du mouvement sportif ne sont pas terminées et posent encore quelques interrogations.

#### Nos propositions :

- Évaluer quels ont été les changements induits par la réorganisation territoriale pour nos clubs, nos OD et notre pratique ;
- Rester attentifs aux Organismes Déconcentrés Fédéraux, placés malgré eux en première ligne de ces chantiers colossaux ;
- Mettre en place une réunion des dirigeants des OD à l'automne 2017 : le forum

fédéral, pour créer du lien au sein même de notre organisation;

- Réunir en début d'olympiade les trésoriers et les secrétaires des comités régionaux ;
- Développer encore plus nos propres ressources financières pour palier la baisse de subventions à craindre suite aux budgets de plus en plus restreints de collectivités qui gèrent des territoires de plus en plus grands ;

#### **4. Financement du Projet de Performance Fédérale**

Nous devons bâtir ce projet de performance fédérale en refondant notre politique d'accès au haut niveau et d'excellence en collaboration avec les comités régionaux. La faisabilité de ce projet et le fonctionnement de structures type « Pôle Espoir / Pôle France » imposent, en l'absence de cadres d'État, de dégager les moyens de recruter des entraîneurs de haut niveau et de développer des partenariats avec des collectivités en capacité de nous donner accès à une piscine aux meilleures conditions.

##### Nos propositions :

- Au-delà d'une nécessaire négociation avec le ministère des sports concernant les moyens notamment humains, renforcer la politique fédérale en matière de haut niveau.

L'alimentation de ce dispositif suppose des animations nationales de qualité dans nos différentes disciplines. Celles-ci doivent s'adresser à tous les niveaux, du débutant à l'athlète de haut niveau, en veillant à la bonne articulation entre les animations, locales, départementales, régionales, inter-régionales et nationales.

##### Nos propositions :

- Poursuivre l'effort de réorganisation de ces animations conduit par les commissions nationales avec l'aide de la direction technique nationale en lien avec les territoires ;

#### **5. Rayonnement de la Fédération sur l'ensemble du territoire :**

##### **- par la valorisation des Bases Fédérales :**

Un panel large, une richesse des infrastructures proposées par des passionnés, une variété des milieux naturels très différents, sont autant d'offres spécifiques et variées qui se complètent au service de tous nos licenciés dans toutes leurs activités.

Ces bases sont de formidables outils de travail au service de nos licenciés, toutes disciplines confondues.

##### Nos propositions :

- Améliorer la communication afin d'assurer le développement des bases fédérales ;
- Inciter les OD à utiliser les bases fédérales pour organiser un maximum de stages de formation toutes disciplines confondues, théoriques ou pratiques, au niveau départemental, régional ou même national ;
- Encourager les clubs de toutes les disciplines à utiliser ces bases.

##### **- par la valorisation des clubs et SCA :**

Une couverture géographique quasi exhaustive, une complémentarité entre associations et professionnels, un tissu dynamique, vitrine de l'activité fédérale.

##### Nos propositions :

- Valoriser la découverte de toutes nos destinations locales - en contrepoint de la mondialisation ;

- Définir une politique spécifique à l'Outre mer ;
- Développer la visibilité de la FFESSM sur les lieux de pratique : identité visuelle et communication sur les bâtiments, sites naturels, piscines, bateaux (flammes, pavillons, affiches, ...).

## **6. Rayonnement à l'international**

L'organisation de manifestations internationales d'envergure contribue au rayonnement, au profit de toute la communauté fédérale. Nos bénévoles devront à nouveau unir leurs efforts et leurs compétences pour faire de ces événements de magnifiques vecteurs de développement et de promotion de notre savoir-faire.

Notre rayonnement et la reconnaissance de notre Fédération passe aussi par la présence d'officiels dans les manifestations internationales et la confortation de notre place au sein des instances internationales de la CMAS.

### Nos propositions :

- Candidater pour accueillir au moins 2 championnats d'importance dans l'olympiade à venir et ainsi poursuivre la dynamique engagée avec les championnats du monde de Mulhouse 2015 et Annemasse 2016 ;
- Internationaliser la NEV, notamment grâce aux actions de coopération (Taïwan) ;
- Accroître le rôle de la FFESSM au sein de la CMAS, en développant notre capacité à conduire des réunions en français, en anglais et en espagnol ;
- Proposer systématiquement des candidatures françaises dans les instances de la CMAS ;
- Pérenniser et généraliser les conventions passées avec les fédérations des autres pays (Canada, Maroc, Algérie, Tunisie, Djibouti, Taïwan, Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse, Autriche, Chine, ...) ;
- Développer le réseau des SCIA, véritables ambassadrices de la FFESSM, grâce à un accompagnement administratif et médiatique efficace.



### III. PARTENARIATS ET COMMUNICATION

*Les outils ou services que la Fédération peut développer pour faciliter le fonctionnement de nos clubs et la mise en place de nos nouvelles missions. L'enjeu est de développer la notoriété et l'influence de de la Fédération.*

#### 1. Développer et moderniser la communication

Rien ne peut se faire sans que nous accompagnions toutes nos actions d'une information claire, moderne et pertinente : il y va de la réussite de notre projet associatif. La communication nationale, par un retour d'image positif sur l'action des clubs, des OD, des commissions ou du siège, permet aussi de développer la notoriété de la FFESSM vis à vis du public, et le sentiment d'appartenance à la Fédération, et ainsi d'encourager et d'entretenir une fierté d'être à la FFESSM.

##### Nos propositions :

- Poursuite du développement de Subaqua, y compris des publications spéciales Hors-Série Subaqua ;
- Développement de la communication extérieure à la Fédération : affirmation de notre priorité dans le domaine de la communication, que ce soit avec Subaqua, avec notre présence sur les réseaux sociaux, ou dans l'externalisation de notre actualité (grande presse, TV, vidéos, médias numériques, etc ...) ;
- Renforcement de nos campagnes médiatiques lors d'événements nationaux (Ex : Championnats de France) notamment en développant l'usage de la vidéo ;
- Création de médias numériques présentant nos activités pour une diffusion sur internet ou à la télévision, auprès de nos partenaires et aussi auprès de nos clubs et Organismes Déconcentrés ;
- Accroissement de notre présence sur les réseaux sociaux afin de s'adapter à ce nouveau mode de communication pour être mieux en phase avec le public qui l'utilise. Créer des espaces de partage entre les individus, qui les sensibilisent à des actions de solidarités et d'appartenance à une communauté ;
- Relai des informations du web, concernant tout ce qui se passe dans le monde de la plongée : il s'agit d'occuper le terrain sur le net en étant visible et efficace.

Nous avons besoin d'une rénovation de notre site internet national.

##### Nos propositions :

- Refondre le site internet par une équipe professionnelle mettant en avant nos côtés « Fun et Dynamique » et ainsi le transformer en une véritable vitrine d'accroche ;
- Rendre ce nouveau site plus lisible, repenser son architecture, simplifier les entrées pour permettre un accès rapide et mettre en valeur le contenu et les informations ;
- Dissocier ce qui relève de l'extranet (gestion des données clubs, saisie de licences et brevets, etc.) de ce qui relève de la communication interne et externe ;
- Accroître les recettes publicitaires et optimiser notre présence auprès des annonceurs ;
- Conserver des espaces dédiés répondant aux questions de nos licenciés, clubs et/ou organes déconcentrés et SCA ;
- Créer une rubrique jeunes en fonction de l'actualité ;

- Créer une rubrique en anglais faisant la promotion de nos SCA et expliquant simplement la réglementation française applicable à la pratique de la plongée afin d'informer un public de touristes étrangers attirés par nos lieux de pratique ;
- Créer et suivre des rubriques dédiées par exemple à « nos champions, nos bleus », aux événements sportifs, au matériel, au développement durable ou encore un espace interactif entre les membres ... dans la revue, sur le site, et au sein des réseaux sociaux ;
- Mettre en valeur les initiatives et actions citoyennes de nos clubs et licenciés ;
- Archiver les performances et classements à l'international sur le site national ;
- Accompagner la montée en puissance de nos bases de données naturalistes, Doris et Bio-obs, outils collaboratifs de référence dans la connaissance des milieux naturels subaquatiques ;
- Mettre en ligne davantage de ressources pédagogiques (produits d'exploration et de découverte du milieu, contenus et corrigés d'examens, ...).

Nous avons besoin d'investir les outils nomades (téléphones et tablettes) et les outils multimédia.

La FFESSM dispose de formidables ressources dématérialisées (référentiels de formations, bases de données naturalistes, textes réglementaires, liste des clubs, ...), parfois méconnues ou sous-utilisées du public et des licenciés. Les médias mobiles ou nomades font aujourd'hui partie de notre quotidien. La FFESSM doit les investir pour permettre à tous d'accéder plus facilement aux services que nous offrons aux clubs et licenciés.

#### Nos propositions :

- Poursuivre la mise en place d'applications comme l'application TIV ou la géolocalisation des clubs ;
- Accéder aux contenus fédéraux depuis les smartphones (MFT, Code du Sport, liste des clubs, ...) : sites web « responsive » ou applications dédiées ;
- Développer des liens avec des applications qui valoriseraient le développement durable (localisation des bouées d'amarrage, les sites labellisés, les aires marines protégées, transports en commun et covoiturage, recyclage des combinaisons, ...) ;
- Réfléchir à la dématérialisation des licences et cartes (sans abandon des supports traditionnels) ;
- Annoncer les campagnes nationales de sensibilisation.

La « marque fédérale » et « Vesti'Boutique ».

#### Nos propositions :

- Pérenniser la « marque fédérale » et la charte graphique par l'explication auprès de clubs et OD, afin d'assurer une reconnaissance extérieure accrue ;
- Augmenter l'offre de produits fédéraux (carnets, fascicules, cartes format CB, porte cartes...) et de la nouvelle boutique fédérale vestimentaire (mise en valeur sur le site pour plus de visibilité). Avoir des prix d'entrée plus attractifs ;
- Proposer une gamme de goodies et de produits éco-responsables. (ex : verre recyclable) ;
- Développer des fournitures fédérales dédiées accessibles non plus aux seuls

licenciés.

- Créer un nouveau « slogan », une marque.

## **2. Continuité avec nos partenaires commerciaux**

La politique partenariale menée s'est révélée propice et très lisible : Air Liquide *Healthcare*, Axa Corporate et le Cabinet Lafont, Scubapro-Uwatec, Beuchat, etc...

### Nos propositions :

- Affermir cette politique, en lançant de nouveaux appels d'offre sur des produits cibles précis, ... ;
- Mener une réflexion de partenariat en direction des distributeurs (Ex : Décathlon, Intersport, ...);
- Apporter une certaine légitimité au « rayon Plongée » des distributeurs en échange d'une visibilité de notre Fédération, ainsi que d'un système de réduction au bénéfice de licenciés et organes déconcentrés.

Jean-Louis BLANCHARD, président de la FFESSM

---